

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

- | |
|--|
| <p style="text-align: center;">Gestion et exploitation des parcs de stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Présentation des rapports annuels des délégataires "Stationnement"<input type="checkbox"/> Gestion et exploitation du service public de la fourrière<input type="checkbox"/> Présentation du rapport annuel d'activités du délégataire<input type="checkbox"/> ANNEE 2012 |
|--|

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de son rapport annuel pour l'activité « stationnement », il est établi que le document rédigé par la Communauté urbaine sera présenté au cours du mois de septembre 2013.

L'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement communautaires est assurée au 31 décembre 2012 selon deux modes de gestion, en délégation de service public et en régie.

Le degré d'implication des exploitants est cependant variable en regard des contrats liant la Communauté urbaine de Bordeaux aux différents prestataires : URBIS PARK, CENTRAL PARCS et PARCUB.

En date du 26 novembre 2010, la Communauté urbaine de Bordeaux a transféré la gestion du service de la fourrière à PARCUB à compter du 1^{er} janvier 2011 et a adapté, en conséquence, les nouveaux statuts de la régie.

I. LES EXPLOITANTS

I.1 - URBIS PARK

Le contrat est de type concessif, avec une durée de 41,5 années.

Il a pris effet le 26 juin 2000 avec une échéance au 31 décembre 2042. Ce contrat a fait l'objet de deux avenants.

Les modalités prévoyaient la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, Place Salinières et Place André Meunier.

Le dernier parc « André Meunier » a été mis en service le 15 novembre 2012.

Le délégataire avait également pour mission, la rénovation du parc de stationnement situé Place Tourny.

I.2 - CENTRAL PARCS

De type concessif, avec une durée de 35 ans, le contrat de délégation de service public a été signé le 17 février 1989, avec une prise d'effet le 03 décembre 1991. Donc, il prendra fin le 31 décembre 2026. Il a fait l'objet de sept avenants.

Ce contrat prévoyait la réalisation et l'exploitation du parc situé Place Camille Jullian. C'est la Société Vinci Park qui en assure l'exploitation pour le compte de Central Parcs.

I.3 - PARCUB

La régie Parcub a été créée en date du 5 avril 2004, son activité a commencé le 1^{er} mai de la même année.

Dotée de la personnalité morale et avec autonomie financière, elle assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics sur le territoire communautaire à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public.

La régie Parcub peut également procéder à la demande de la Communauté urbaine, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou de parcs relais.

En date du 1^{er} janvier 2011, après modification de ses statuts par la Communauté urbaine, la régie Parcub assure la gestion du service de la fourrière.

Celle-ci s'appuie sur l'utilisation pour partie de certains parcs de stationnement dont la régie a la charge.

On citera les parcs de « Front du Médoc », « 8 mai 1945 » et « Porte de Bordeaux » et plus accessoirement sur un site extérieur permettant d'accueillir les véhicules brûlés, accidentés et hors gabarits.

II. LES CARACTERISTIQUES DES PARCS

	Nombre de parcs	Capacités					Places Motos	Places Vélos
		Véhicules légers	Places P.M.R.	Véhicules électriques	Total			
URBIS PARK	5	3 279	60	14	3 353	91	167	
CENTRAL PARCS	1	331	7	-	338	-	-	
PARCUB	17	8 084	144	33	8 261	164	499	
Total	23	11 694	211	47	11 952	255	666	

La régie Parcub assure la gestion du parc à vélos situé sous la Place Gambetta.

III. LES PRINCIPAUX RESULTATS

A. Les parcs de stationnement

	Fréquentation « horaire »				Fréquentation « abonnés »			
	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012
URBIS PARK	1 153 156	1 175 478	1 142 645	-2,8%	2 297	2 398	2 383	-0,6%
CENTRAL PARCS	167 301	156 123	162 623	+4,2%	2 487	2 349	2 256	-3,9%
PARCUB	2 358 005	2 292 477	2 257 877	-1,5%	6 771	6 715	6 474	-3,6%
Total	3 678 462	3 624 078	3 563 145	-1,7%	11 555	11 462	11 113	-3,0%

B. Le service public de la fourrière

	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012
Les entrées de véhicules	10 222	12 070	13 566	+12,4%

Ceci étant exposé, il vous demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 26 juin 2013,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la communication par les délégataires des rapports annuels pour l'année 2012,

DECIDE

Article unique : de prendre acte des termes des rapports annuels pour l'année 2012 présentés par les délégataires, joints à la présente.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 17 JUILLET 2013

M. MICHEL OLIVIER